

la tribune

\$750,000 investis dans la restauration rapide (p.5)

Opération charme des coops d'habitation de l'Estrie (p.6)

Forum

Finance
Informations
générales
Arts
et divertissements

SI OTTAWA MAJORE LE PRIX DU PÉTROLE

Aide de \$1 milliard de l'Alberta pour les provinces défavorisées?

OTTAWA (PC) — Un expert en fiscalité fédérale-provinciale a déclaré lundi que l'Alberta serait disposée à apporter une contribution "très généreuse" au nouveau fonds de \$1 milliard destiné à l'aide aux provinces défavorisées, si Ottawa acceptait de majorer le prix du pétrole.

M. Thomas Courchene, professeur d'économie à l'université Western Ontario, à London, a déclaré, devant une commission parlementaire que cela serait à l'avantage d'Ottawa dont le déficit (\$14 milliards rien que cette année) pourrait être réduit de \$1 milliard par année.

Mais, cela réduirait aussi le rôle du gouvernement fédéral et accroîtrait celui des provinces dans l'octroi aux provinces défavorisées d'une part de la richesse nationale.

Actuellement, le programme national de péréquation (\$3,8 milliards) est financé exclusivement par le gouvernement fédéral.

M. Courchene recommande à la commission la création d'un deuxième fonds de péréquation financé entièrement par les provinces, sur la base des recettes provenant de leurs richesses naturelles.

A son avis, il faudra tenir compte, dans le calcul, des avantages que tirent les consommateurs de provinces comme l'Ontario et le Québec des entreprises hydro-électriques contrôlées par leurs gouvernements. Cependant, a-t-il ajouté, le fonds serait financé à 80 ou 90 p.c. Par l'Alberta à cause de ses richesses pétrolières.

M. Courchene, qui préconise cette idée depuis un certain temps, est le

troisième personnage à en avoir fait état publiquement au cours de la semaine dernière.

Pool des revenus

Jeudi dernier, devant la même commission, le ministre fédéral des finances, M. Allan MacEachen, avait recommandé une sorte de pool des recettes en provenance des richesses naturelles. A son avis, se serait là la meilleure façon d'atténuer le fossé grandissant qui se creuse entre les provinces riches et les provinces pauvres.

L'idée, défendue depuis plus d'un an par le gouvernement de l'Ontario, qui en attend des avantages substantiels, a été approuvée vendredi dans un document de travail soumis au Conseil économique du Canada.

D'autres options ont été évoquées

devant la commission, tandis qu'Ottawa et les provinces se préparent à renégocier les accords concernant les sommes (\$15 milliards par année) que le gouvernement fédéral verse aux provinces. Ces accords expirent le 31 mars 1982.

Les versements fédéraux comprennent \$3,8 milliards en paiements de péréquation aux provinces dites défavorisées et \$11 milliards répartis parmi les 10 provinces pour financer des programmes tels que les soins médicaux et l'enseignement post-secondaire.

D'accord, mais ...

D'accord avec M. Herb Breaux, président de la commission, M. Courchene admet que la question centrale autour de laquelle gravite le débat est celle du partage des pouvoirs entre les divers paliers de gouvernement.

"Dans un certain sens, dit-il, vous êtes en train de rédiger une constitution."

Mais, (et là il ne partage plus les vues de M. Breaux) il faut veiller à ce que les versements fédéraux ne deviennent pas exorbitants. Le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse, déclare M. Courchene, connaissent depuis quelque temps une explosion démographique. Les versements fédéraux ne devraient pas être généreux au point d'inciter les gens à rester sur place, même quand ils n'ont plus aucun espoir de trouver du travail.

L'approvisionnement en EAU POTABLE

Prochaine grande crise au Canada

TORONTO (PC) — Les problèmes d'approvisionnement en eau provoqueront la prochaine grande crise du Canada s'il faut en croire l'étude de deux éminents géographes publiée lundi.

MM Harold Foster et Derrick Sewell de l'université de Victoria en Colombie-Britannique soutiennent que le Sud de l'Ontario devra assumer le gros de cette crise, vu la demande grandissante et la pollution.

Les auteurs de cette étude, publiée par un organisme de recherche à but non lucratif d'Ottawa, l'Institut canadien d'orientation économique, critiquent sévèrement les gouvernements fédéral et provinciaux pour ne pas avoir réussi à planifier les besoins futurs en eau potable et à faire face efficacement aux problèmes de pollution.

Ils se disent de plus fort inquiets de constater que les hommes politiques et les hauts fonctionnaires se préoccupent davantage de leurs juridictions que de résoudre les problèmes d'eau du pays.

Le Canada, qui possède neuf pour cent des réserves d'eau potable du monde, devrait s'attaquer des maintenant au problème.

me, défend le rapport, car les États-Unis vont vouloir importer de plus en plus de notre eau pour résoudre leurs propres problèmes d'approvisionnement en eau potable encore plus graves.

Dans le Sud de l'Ontario, la crise sera d'autant plus aiguë que la demande sera de trois fois supérieure à ce qu'on est en mesure de produire.

Dans 20 ans, la région consommera 216 milliards de gallons d'eau par jour comparativement à 83 milliards maintenant. Le débit d'eau annuel sur lequel on peut compter dans la région — c'est-à-dire la quantité d'eau disponible dans 90 pour cent des cas au cours de neuf des dix dernières années — est de sept milliards de gallons par jour.

De plus, la pollution, les pluies acides et les déchets industriels menacent éventuellement ces sources.

Premiers ministres de l'Ouest réunis

THOMPSON, Man. (PC) — Les quatre premiers ministres des provinces de l'Ouest ont quitté hier leurs capitales respectives pour se rendre dans cette localité minière du nord du Manitoba, où ils devaient tenir, mardi et mercredi, leur conférence annuelle.

Les chefs de gouvernement s'attendaient à dialoguer mais surtout à faire parler d'eux, au cours de cette réunion à huis clos.

A moins qu'une initiative imprévue ne soit dévoilée, la conférence de cette année ne servira peut-être qu'à colmater temporairement les crevasses qui semblent s'ouvrir sous les pieds de chaque premier ministre depuis avril dernier.

Le premier ministre du Manitoba, M. Sterling Lyon, avait, pour sa part, l'intention d'aborder la question du réseau électrique de l'Ouest, réseau qui s'appuierait sur le potentiel du fleuve Nelson.

Cette question vient en tête de l'ordre du jour des pre-

miers ministres, mais rien ne laisse croire que la Saskatchewan ou l'Alberta aient décidé d'acheter l'énergie manitobaine plutôt que d'alimenter des centrales thermiques à l'aide de leur propre charbon.

Le chef du gouvernement de Regina, M. Allan Blakeney, assistera à cette conférence, alors que son image est quelque peu ternie par son échec dans la recherche d'un compromis constitutionnel.

Le premier ministre de l'Alberta, M. Peter Lougheed, celui qui se plaint le vent plein et qui est, de loin, le plus populaire des quatre chefs, fait face à une autre bagarre constitutionnelle avec le gouvernement fédéral.

En Colombie-Britannique, M. Bill Bennett voit, lui, la popularité de son gouvernement du Crédit social tomber en vrille, surtout depuis que le coût du logement a connu un accroissement phénoménal à Vancouver.



Le ministre canadien des Affaires étrangères, Mark MacGuigan, et son homologue suisse Pierre Aubert ont discuté, hier à Ottawa, de l'embargo décrété par le Canada sur ses livraisons d'uranium à la Suisse.

EMBARGO DU CANADA SUR L'URANIUM

Proposition suisse: MacGuigan refuse de donner sa position

OTTAWA (PC) — Au cours des entretiens qu'il a eus lundi avec son homologue suisse, M. Pierre Aubert, le ministre des Affaires extérieures du Canada, M. Mark MacGuigan, a refusé de se prononcer sur une proposition soutenue par la Suisse concernant le désarmement.

A l'issue de la réunion, M. MacGuigan a déclaré que les deux ministres et leurs collaborateurs poursuivraient la discussion aujourd'hui sur l'embargo décrété par le Canada sur ses livraisons d'uranium à la Suisse.

A la conférence européenne sur la sécurité et les droits de l'homme, à Madrid, la Suisse, ainsi que des pays neutres et

non-alignés, ont proposé une conférence sur le désarmement.

M. MacGuigan déclare avoir dit à M. Aubert que "nous ne sommes pas prêts à soutenir cette proposition telle quelle, car il n'y est pas fait mention des droits de l'homme".

Il n'a pas été possible de joindre M. Aubert

pour recueillir ses impressions des entretiens de lundi. Il est à Ottawa pour deux jours d'entretiens, après quoi il se rendra à Toronto puis à Montréal.

Les pays du Bloc soviétique et ceux de l'Ouest ont également proposé des conférences sur la désarmement. La

proposition des non-alignés est censée servir de compromis.

Pour M. MacGuigan, l'idée des pays non-alignés "répond en grande partie à nos préoccupations concernant le désarmement, mais elle ignore complètement la question des droits de l'homme".

Danger de grèves illégales dans les pénitenciers fédéraux

OTTAWA (PC) — En refusant d'accorder des augmentations plus substantielles aux gardiens de prison, le gouvernement fédéral pourrait provoquer des grèves illégales dans les pénitenciers, a soutenu hier le négociateur syndical Paul Gascon.

Il a souligné la possibilité que le gouvernement soit placé dans l'obligation de faire appel à la Gendarmerie royale du Canada ou à l'armée pour patrouiller les institutions carcérales, si les gardiens n'obtiennent pas de meilleure offre que celle contenue dans les dernières propositions patronales.

se tenue au siège social de l'Alliance de la fonction publique du Canada, M. Gascon a expliqué que les 4,400 gardiens des pénitenciers fédéraux avaient déjà commencé à exprimer leur hostilité au sujet de la position gouvernementale.

Si une grève devenait nécessaire, a-t-il dit, "nous n'aurions pas à fouetter l'ardeur de nos troupes".

Selon lui, il est peu probable que des débrayages aient lieu avant l'été, puisque les leaders syndicaux ont invité les membres à attendre les résultats de la conciliation.

Au cours d'une conférence de pres-



LA VOLVO DL 81.
UNE VOLVO
QUI N'EST PAS
NÉE D'HIER.

CENTRE DE L'AUTO SPORT SHERBROOKE INC.
2059 ouest, rue King, Sherbrooke, Tél. 569-9227

Pendant que Detroit s'évertue à construire des voitures compactes et que le Japon s'attaque aux modèles de luxe, vous devez prendre une décision. Il vous faut choisir entre un lot de voitures à peine sorties du cerveau des ingénieurs, des voitures qui n'ont jamais fait leurs preuves. Ou une voiture qui s'améliore avec les années: la Volvo DL 1981.

Au fil des années, elle s'est raffinée. Sa ligne est plus élancée, ses performances, supérieures. De nouveaux accessoires s'y sont ajoutés, comme son toit ouvrant, et sa transmission à surmultiplicateur.

Mais c'est surtout le passé de la DL qui en fait la voiture d'aujourd'hui. Ce ne sont pas seulement ses ceintures de sécurité avant-gardistes, à 3 sections, ou ses freins à disques aux 4 roues qui démontrent le souci incessant de Volvo pour la sécurité.

Ni le traitement anti-ruggine et l'acier galvanisé qui confèrent à la Volvo la plus haute moyenne de vie en Suède.

Mais c'est surtout ce que vous remarquerez une fois la porte refermée, bien installée dans votre siège: c'est-à-dire le soin apporté à la fabrication jusque dans les moindres détails.

Ne commettez pas d'imprudence à l'achat de votre nouvelle voiture. Pensez à la Volvo DL. Elle n'est pas née d'hier.

VOLVO
Une voiture de confiance.

Les "huit" réclament une réunion avec Ottawa

WINNIPEG (PC) — Les huit premiers ministres provinciaux hostiles au projet constitutionnel fédéral réclament la réunion d'une conférence du gouvernement fédéral avec toutes les 10 provinces.

Ils désirent que cette conférence ait lieu avant que la Cour suprême du Canada ne se prononce sur la validité du projet fédéral.

Le premier ministre Sterling Lyon, un des principaux adversaires du projet fédéral, a adressé un message télé à M. Trudeau, au nom des huit premiers ministres provinciaux, réclamant cette conférence.

Whelan prêt à secourir les agriculteurs en difficulté

OTTAWA (PC) — Le ministre fédéral de l'Agriculture, M. Eugene Whelan, souhaite que les agriculteurs menacés de saisie par leurs banques s'adressent à lui.

"Je vais lancer un appel à tous les agriculteurs qui se heurtent à des difficultés financières pour qu'ils s'adressent à moi et je transmettrai leur dossier à une commission de l'Association des banques canadiennes", a déclaré M. Whelan, lundi, dans une interview.

Il espère obtenir plus de souplesse de la part des banques en leur indiquant des cas individuels de difficultés.

Le ministre a fait cette déclaration à l'issue d'un déjeuner qu'il venait d'avoir avec M. Robert McIntosh, président de l'Association des banquiers. Ce dernier a promis d'en appeler à ses membres et de leur recommander "plus de souplesse".

"Les banques, a dit M. Whelan, ont autant de responsabilité que moi-même envers la communauté."

La page éditoriale

La loi sur les langues:

Et si le gouvernement fédéral avait adopté la loi sur les langues officielles et nommé un commissaire aux langues officielles dans le seul but d'amauser les minorités linguistiques, pour la forme quoi! Bien improbable. Et pourtant la mauvaise volonté évidente des autorités fédérales décriée, dans des langages différents mais toujours inquiets, d'abord par Keith Spicer et ensuite par Max Yalden, a tellement la vie dure qu'il faudra bien qu'on en cherche les causes.

On risque de ne pas chercher très loin quand on compare l'attitude louvoyante des fédéraux avec celle tout à fait électoraliste de William Davis qui ne veut pas que l'article 133 de la Constitution creuse sa tombe politique. En fait en matière de bilinguisme, Ottawa pour éviter de blesser des susceptibilités n'ose pas donner, ni manger plus que des miettes. Le bilinguisme sur le bout des pieds...ou le bout de la langue.

Il est clair, de toute façon, que le gouvernement répondait à d'autres impératifs électoralistes quand il a institué la loi

sur les langues officielles, il y a douze ans. C'est par souci d'équité, mais aussi par souci de plaire à une partie de l'électorat que le gouvernement a adopté cette loi, de sorte qu'il manque d'un peu de conviction. Dans son rapport 1979, paru en avril de l'an dernier, le Commissaire aux langues, Max Yalden, qui notait l'inertie d'Ottawa en matière de bilinguisme, parlait d'une absence de volonté politique; dans le rapport pour l'année 1980, rendu public la semaine dernière, il parle de la lassitude et du manque de détermination d'Ottawa. Même langage pour décrire les mêmes fautes.

A un reporter de la radio qui s'enquerrait, la semaine dernière, de ses réactions au rapport Yalden, le ministre Jean Chrétien répondait que le Commissaire avait pour mandat de critiquer le gouvernement et de noter ses failles au plan de l'imposition du bilinguisme. Mais il faudrait encore que le gouvernement tienne compte des critiques du Commissaire. S'y refuser plus longtemps serait véritablement ridiculiser et le Commissaire et la loi.

Jacques Lafontaine

DOCUMENT

Quand "l'enseignement progressiste" remplace les "contes de fée"

par Maurice Girard

MONTREAL (PC) — Par la force des armes, les pays capitalistes pratiquent le terrorisme alimentaire et obligent les nations du Tiers-Monde à limiter leur production agricole à la monoculture, ce qui provoque la famine actuelle dans le monde.

Cette façon d'interpréter la réalité est extraite d'un ouvrage de références sur l'alimentation offert en vente aux enseignants du primaire des écoles du Québec et produit conjointement par la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ), l'Alliance des professeurs de Montréal et les publications La maitresse d'école.

Depuis près de deux ans, trois autres de ces cahiers ont été publiés. Ils ont pour titre: "Ce matin, à l'école, on parle des mineurs", "Viens-tu jouer au docteur?" et "Les comptines populaires du Québec".

A leur parution, ces documents avaient suscité une certaine controverse en raison de leur orientation.

Rejoint au ministère de l'Éducation, le sous-ministre, M. André Rousseau, a déclaré qu'après étude, "on avait émis des réserves quant à certaines valeurs de haine véhiculées dans ces documents qui opposaient un groupe social à un autre. A partir de certains exemples, on en est arrivé à la conclusion que les cahiers n'étaient pas objectifs".

Normalement, le ministre n'a pas à se prononcer sur ce type de documents, que l'on classe dans la catégorie des revues et magazines et qui circulent librement dans le milieu scolaire.

"CHANGER LES CHOSES"

Lors du lancement du cahier sur l'alimentation, la semaine

dernière, la vice-présidente de la CEQ, Mlle Marie Gagnon a expliqué que "la meilleure façon de parler de changer la réalité, c'est d'en parler concrètement".

"Les adultes de demain sont dans nos classes aujourd'hui et si on veut changer les choses, on est mieux de commencer tout de suite", a-t-elle répondu à ceux qui s'inquiétaient du caractère idéologique du document.

Selon elle, il faut cesser de maquiller la réalité présentée aux enfants, "qu'on en finisse avec les images d'Épinal". Cette vision de la société proposée dans les cahiers n'est pas plus chargée que bien des modèles imposés aux élèves, "qu'on assimile avec la pornographie, des images de violence et de guerre".

Dans l'introduction de l'ouvrage sur l'alimentation, on définit l'objectif visé: "Partir de la réalité quotidienne de l'enfant, de son milieu, c'est lui permettre de construire son expérience sociale; c'est le préparer à défendre ses droits bafoués quotidiennement; c'est lui permettre de changer les valeurs que lui inculque la société actuelle (compétition, sexisme, violence, etc.)."

Pour le porte-parole du groupe La Maitresse d'école, M. Robert Cadotte, il faut remplacer ce qu'il appelle les "contes de fées" racontés aux enfants par un enseignement progressiste, c'est-à-dire "qui peut mener à un changement de l'état actuel de la société".

Mais cela ne veut pas dire pour autant qu'on veuille endoctriner les enfants, soutient-il.

ASPECTS PRATIQUES

En pratique, on veut "montrer aux élèves ce qu'est la bonne nourriture, à quoi elle

sert, comment la préparer, comment se méfier des additifs et apprendre à magasiner pour que ça coûte moins cher", ajoute M. Cadotte.

Les auteurs, qui se sont inspirés du livre de Frances Moore Lappé et Joseph Collins "L'industrie de la faim", ont divisé leur ouvrage en deux sections. D'abord, on donne une explication du problème de la faim dans le monde, puis on propose une série d'ateliers qui permettront aux élèves de "démystifier un certain nombre d'idées fausses et d'augmenter la solidarité entre les peuples".

Ce cahier sur l'alimentation quitte les "sentiers idylliques de la publicité gouvernementale". Qui ne tient pas compte de ceux qui en ont le plus besoin, c'est-à-dire les 34 pour cent de Québécois qui n'ont pas les revenus suffisants pour s'alimenter convenablement.

L'accent n'est pas placé sur le côté individuel de la consommation, mais sur son aspect collectif. On ne vise pas à transformer chaque élève en un consommateur averti - "qui ne cherche qu'à éliminer les plus gros abus du capitalisme, ce qui revient à vouloir conserver une exploitation civilisée" - mais en consommateurs avertis qui, collectivement, seront "capables de modifier les règles d'un jeu imposé par d'autres et que tout le monde ne trouve pas si amusant".

Selon les promoteurs de l'ouvrage, certaines expériences tentées antérieurement dans des écoles se sont avérées concluantes, ce qui expliquerait la popularité des cahiers, dont le premier tirage global (entre 3,000 et 5,000 exemplaires chacun) est déjà épuisé.

Le ministère de l'Éducation n'a pas encore pris connaissance de ce quatrième cahier.



ANALYSE

Présidentielles françaises: vers qui iront les perdants?

PARIS (AFP) — Le président sortant Valéry Giscard d'Estaing et le socialiste François Mitterrand ont remporté dimanche, sans surprise, le premier tour de l'élection présidentielle française, et s'affronteront le 10 mai, comme en 1974, en un duel que les observateurs prévoient une nouvelle fois très serré.

Selon les dernières statistiques officielles, qui englobent tous les résultats de la métropole, le chef de l'Etat est arrivé en tête des dix candidats avec 28.03 pour cent des suffrages, devant M. Mitterrand, 26.01 pour cent, un record absolu pour les socialistes depuis 1945.

Surprise de l'élection, le très net recul du candidat communiste Georges Marchais qui ne recueille que 15.35 pour cent des voix. Le gaulliste Jacques Chirac, avec 18.02 pour cent des voix, obtient un score jugé honorable, mais qui ne lui permet pas, comme il le souhaitait, de figurer au deuxième tour. MM. Chirac et Marchais seront cependant les arbitres du second tour, l'écart de 2 pour cent entre MM. Giscard d'Estaing et Mitterrand étant insuffisant pour indiquer clairement l'issue probable du scrutin.

PETITS CANDIDATS

Des petits candidats, l'écologiste Brice Lalonde a obtenu le meilleur score avec 3.9 pour cent des voix. Derrière lui, les cinq autres candidats ont obtenu chacun entre 1 et 2.3 pour cent des voix. La participation, qui a atteint 81.55 pour cent des quelque 36.7 millions d'électeurs inscrits, a été légèrement plus faible que lors de l'élection présidentielle précédente de 1974.

Les deux candidats encore en lice repartiront dès lundi en campagne, et M. Giscard d'Estaing a déjà proposé deux débats télévisés à M. Mitterrand.

Ni M. Marchais ni M. Chirac n'ont fait part de leurs positions, ou de celles de leurs formations, pour le second tour. M. Chirac prendra lundi une "position personnelle", alors que le comité central du PCF se réunira mardi pour définir l'attitude des communistes.

Ces prises de position et la façon dont elles seront écoutées par les électeurs concernés seront déterminantes pour l'issue finale de l'élection. Un calcul arithmétique des deux camps en présence montre en effet que la majorité au pouvoir dispose de 49 pour cent des suffrages, avec les voix de M. Giscard d'Estaing, Chirac, et des deux candidats d'obédience gaulliste, Michel Debré et Marie-France Garaud. A gauche, les voix socialistes, communistes et celles des divers candidats d'opposition atteignent 47 pour cent des suffrages.

CONSIGNES

Les quatre pour cent restant représentent les voix écologistes de Brice Lalonde, qui ne donnera pas de consigne de vote.

Exprimant sa satisfaction dimanche soir devant les caméras de télévision, M. Giscard d'Estaing s'est défini comme le candidat s'opposant à la "bureaucratie et au marxisme" et a présenté son adversaire comme "dépendant des communistes". M. Mitterrand, qui n'a pas voulu commenter le recul du PCF, a simplement assuré que "le combat continue".

OPINION DES AUTRES

Les juges ne résoudre pas la crise

La Chambre des communes a disposé hier soir des amendements au projet de ratification de la constitution, et la parole est maintenant à la Cour suprême. A compter de mardi, cette dernière entendra les arguments d'Ottawa et de ses deux alliés (l'Ontario et le Nouveau-Brunswick) en faveur du projet Trudeau, et ceux des huit provinces dissidentes. Si la cour reconnaît la légalité du projet, il reviendra aux Communes pour une ultime adoption avant d'être expédié au Parlement de Westminster.

L'étape de la Cour suprême est donc d'une très grande importance dans cette bataille. Le gouvernement fédéral prétend qu'elle est d'ordre légal et juridique, alors qu'elle est surtout l'indice d'une crise politique majeure. Une crise de société que même l'adoption du projet fédéral par Londres ne résorbera pas.

Je suis loin d'être un expert et je ne sais pas

de quel côté penchera la Cour suprême, même si j'ai l'impression qu'elle statuera en faveur de la légalité du projet fédéral. Mais la légalité n'est pas, loin de là, similitude de légitimité et de sagesse.

Pour le Québec en particulier, le geste d'Ottawa est lourd de conséquences. Il signifie en quelque sorte que les "changements" à propos desquels Trudeau a mis sa tête sur le billot, en mai dernier, obéissent à la loi du plus fort: un gouvernement central et supérieur à Ottawa, des gouvernements locaux et "juniors" dans les dix provinces, d'ailleurs toutes sur le même pied. Ou est dans ce pénible exercice le caractère distinct et spécifique du Québec?

"Nous ne voyons pas comment la paix sociale pourrait être bâtie sur une constitution qui n'a pas obtenu l'accord des parties contractantes et des grands partenaires de l'autorité publique, déclarait l'Assemblée des évêques du Québec,

OPINION DES LECTEURS

Arrestations illégales?

Vendredi le 17 avril 1980, une descente a eu lieu dans un club de Drummondville. Des membres de la sûreté municipale, provinciale, de l'escouade de la moralité et des moeurs (en charge de l'opération) et de la GRC étaient présents.

Normalement, les policiers emmènent au poste tous ceux qui n'ont pas de carte d'identité. Cependant, ils n'ont pas fonctionné de cette façon. Ils ont refusé de voir les cartes d'identité de plusieurs personnes et les ont obligées à aller au poste. Après consultation auprès d'un avocat, j'ai eu la confirmation qu'il s'agit-

sait d'une arrestation illégale.

Les gens étaient prêts à prouver leur innocence en montrant leur carte d'identité et ce sont les policiers qui refusaient de les regarder sous prétexte qu'ils n'étaient pas assez nombreux pour faire la vérification sur place. Messieurs les policiers, si vous voulez faire une descente, organisez-vous pour la faire légalement. Si les policiers se permettent d'agir illégalement, ou les citoyens trouveront-ils leur exemple?

Lise Boisclair
Une citoyenne lésée dans ses droits

Où est la "baloune"?

M. Jean Landry, sous le titre "Vaincre sans péril", tente de ridiculiser le 50% de la population du Québec qui a voté pour le PQ. Il omet toutefois de mentionner son titre de maire de Charlevoix et c'est au maire de Charlevoix que je veux répondre.

Où est la baloune, monsieur le maire? Lorsqu'il y a près de trois ans, vous vous faisiez élire en disant que l'équipe précédente allait augmenter les taxes alors que vous avez réussi pratiquement à doubler les dépenses de notre municipalité sans apporter en retour d'améliorations tangibles.

Où est la baloune, monsieur le maire? Lorsque vous attaquez le gouvernement actuel alors qu'il vient tout juste d'être élu avec une forte majorité de sièges? Est-ce votre façon à vous d'aller demander de l'aide à ce gouvernement? Qui va payer pour ces niaiseries?

Où est la baloune, monsieur le maire? Vous qui avez travaillé avec acharnement contre la réouverture de notre école de village et qui avez vu notre population et nos commerces périr depuis.

Connaissant vos tendances politiques, monsieur le maire, qui sont d'origine ancestrale se transmettant de génération en génération. Je comprends votre amertume face à la victoire éclatante du PQ mais pourrais-je vous conseiller d'y aller avec un peu plus de discernement dans vos écrits, ne serait-ce que pour favoriser un peu plus d'attention de la part de ce gouvernement face à la situation tragique de notre municipalité.

Noël Pratte
Charlevoix

Plus libéraux que jamais

Le 13 avril dernier, quarante neuf pour cent des électeurs Québécois n'ont pas appuyé Monsieur Claude Ryan, cet homme de grande valeur.

Monsieur Ryan est un homme de grands principes, honnête, franc, honorable et doué d'une intelligence rare. Il est aussi celui qui a fait du Parti libéral le plus grand des partis.

Contrairement à René Lévesque, il n'a jamais abaissé ou ridiculisé qui que ce soit et durant sa campagne électorale, jamais il n'a ridiculisé ses adversaires.

René Lévesque n'a même pas eu à défendre la dette de dix milliards et le prochain déficit prévu pour 1981. Cette dette, accumulée depuis 1976 et qui s'accroît dans les prochaines années, sera payée par qui? Quarante neuf pour cent des électeurs ne se sont même pas posé la question. Tout ce que René Lévesque a eu à faire durant sa campagne a été de promettre "des bonbons" et ridiculi-

ser notre chef et ses candidats.

Plusieurs candidats de grande valeur n'ont pas été élus dans notre camp et malheureusement des candidats pequistes de beaucoup inférieur l'ont été.

Nous libéraux, sommes des gens qui crovons sincèrement au Québec et au Canada. Ce que nous voulons pour notre province nous sommes conscients que nous l'obtiendrons à l'intérieur du Canada. Contrairement au Parti québécois, nous voulons le bien des Québécois et nous ne voulons pas diviser le Canada et aussi nous ne voulons pas "diviser les Québécois". Actuellement le Parti québécois nous amène régulièrement vers des jours tristes et noirs que nous regretterons tous, si nous ne nous ouvrons pas les yeux à temps.

Nous sommes plus libéraux que jamais et nous vaincrons ces marchands de malheurs.

Mme L. Desjardins

Miel ou vinaigre?

Conseil Exécutif
Commission Scolaire de Magog

Madame Aline Marchand, conseillère pédagogique, a proposé aux enseignants un perfectionnement organisé au plan régional.

Les enseignants intéressés devaient vous présenter une demande de libération et devaient présenter une demande de remboursement des frais encourus au Comité des Relations Professionnelles.

Le 13 ou le 14 avril 1981, vous acceptiez par résolution de libérer les quatre enseignants qui avaient répondu à l'appel.

Voilà qu'au Comité des Relations Professionnelles M. Dessureault nous apprend que les Commissaires entendent réétudier les demandes, suite à la non-participation des enseignants aux ateliers "libres" de français.

Vraiment, je comprends mal qu'on nous informe d'une intention des Commissaires alors qu'ils n'ont pas siégé depuis le 13 ou le 14 avril... Serait-ce qu'on décide pour eux ou que les cadres présumant qu'ils leur feront décider ce qu'ils veulent?

Vraiment, je comprends mal le lien qui est fait entre les deux situations.

Vraiment, je comprends mal qu'on envisage de nous "punir" alors que la participation à un perfectionnement offert par la Commission scolaire n'est pas un privilège, ni un suçon que l'on donne ou que l'on retire selon son humeur.

Conséquemment, je retire ma demande de participation. Je refuse de faire le jeu de quelques personnes qui nous prennent pour des enfants à genoux devant les bonnes faveurs de leur papa-gâteau.

Les conseillers pédagogiques et/ou les directeurs d'école devront maintenant s'y prendre à bonne heure pour obtenir ma participation volontaire à des projets de cet ordre.

Benoit Descôteaux

OPINION DES LECTEURS

Education sexuelle: la bible n'est pas un point de repère

On parle beaucoup par les temps qui courent de sexualité. Certaines personnes prétendent même que l'enseignement de la sexualité dans les écoles devrait être basé sur des fondements chrétiens (pour ne pas dire sur des fondements catholiques à tendance janséniste). A mon avis, des gens qui pensent de la sorte n'ont jamais lu la Bible qui devrait être à la base de leur croyance. On se contente certainement d'informations reçues de la part du clergé. Je vous encourage fortement à remettre en question la véracité des enseignements de ceux en qui vous mettez votre confiance. Savez-vous, par exemple, que les curés du Québec, il n'y a pas si longtemps de cela, n'avaient même pas le droit de lire la Bible lorsqu'ils étaient en théologie (parce qu'on y parlait trop de sexe) et que la majorité d'entre eux ont passé leur grand séminaire à faire de la surveillance dans les collèges classiques.

tes des efforts pour vous renseigner avant de prendre des décisions qui pourraient entraver le développement normal de quelques idées concernant le sexe que l'on peut trouver dans la Bible.

Savez-vous par exemple:

1- Que la Bible nous présente une vision mythique et dépassée d'un univers créé par Dieu et défini en termes de haut (ciel), de bas (terre) et de Shéol (le lieu des morts). Ce n'est pas pour rien que l'Eglise condamne, en 1632, la remise en question de cette vieille astronomie babylonienne par Copernic et Galilée. Elle savait fort bien que la représentation biblique de Dieu et de l'homme dépendait de cette conception anthropocentrique de l'univers et qu'il fallait la défendre à tout prix.

2- Que dans un tel univers, on imagine Dieu (qui est indéfinissable et insaisissable) comme celui qui est spirituel

(qui n'a ni corps, ni sexe). Il est celui qui, à sa demeure, au-dessus des cieux et qui rôle parfois sur le sommet des montagnes. En présentant à l'homme un tel modèle de perfection à imiter, on lui demandait par le fait même, d'accepter de nier son corps (sexe) au profit du spirituel.

3- Que la Bible considère l'homme comme un être à l'image de Dieu (qui lui est indéfinissable et insaisissable). Alors, qui sommes-nous? Cet homme, à l'image de Dieu, aurait été parachuté dans un monde parfait et tout fait à l'avance, le paradis. Il ne faut pas connaître grand science pour pouvoir remettre en question une telle hypothèse.

4- Que l'on parle des "pollutions nocturnes", de l'homme comme s'il s'agissait "d'ordures" et de ses organes génitaux en les traitant de "parties honteuses".

5- Que la Bible pré-

sente la femme comme la première à pécher et qu'on la blâme pour avoir réduit l'homme au mal. Voilà pourquoi l'on considère celle-ci comme la possession de l'homme (origine de l'histoire des Yvette). Dans l'ancien testament, on pouvait même s'acheter une femme pour cent prépuces de Philistins.

6- Que la Bible considère l'adultère plus grave que la prostitution. On peut se payer une prostituée mais quand il s'agit d'adultère, on touche au bien d'autrui.

7- Que la Bible présente l'homosexualité surtout comme un péché contre les hommes. On ne pouvait certes pas accepter le fait qu'un homme, dans une relation affective, puisse s'abaisser à jouer le rôle d'une femme.

8- Que la Bible admet qu'un homme puisse ré-

puier et divorcer sa femme.

Oui, voilà quelques-unes des principales idées concernant le sexe que l'on peut trouver dans la Bible. Est-ce ça que vous voulez enseigner à vos enfants comme éducation sexuelle? Si oui, j'espère que vous ne chercherez pas à imposer votre point de vue à tout le monde. Si vous me répondez qu'il s'agit d'autre chose, alors dites-nous sur quels fondements repose votre nouvelle doctrine. Pourriez-vous toujours parler de valeurs chrétiennes? Permettez-moi d'en douter. Voilà une question qui pourrait s'adresser aux animateurs de pastorale et de catéchèse qui, à mon avis, sont en train d'inventer une nouvelle religion qui n'a rien à voir avec la Bible dans le seul but d'assurer à l'Eglise son contrôle moral et politique sur la population.

Yvon Daigle
Philosophe

Certes, vous n'avez pas à me croire non plus, mais de grâce, fai-

Education sexuelle: inspérons-nous de la bible

En écoutant une ligne ouverte, le 13 avril, j'ai perdu le petit peu de confiance que je pouvais avoir en nos sexologues.

De grâce, M. Desjardins, ne mêlez pas à vos propos la Parole de Dieu, la Bible; d'ailleurs, vous semblez mieux comprendre les choses d'en bas que les choses d'en haut. Vos affirmations concernant les commandements de Dieu et l'enseignement de l'Eglise sont très étranges.

Si vous tenez tant à mêler la Bible à vos discours, ayez l'honnêteté d'ajouter à votre répertoire d'autres "découvertes" comme les suivantes par exemple:

"Ne vous y trompez pas! Ni impudiques, ni idolâtres, ni adultères, ni dépravés, ni gens de moeurs infâmes... n'hériteront du royaume de Dieu." (1 Co. 6: 9-10).

"Fuyez la fornication! Tout péché que l'homme peut commettre est extérieur à son corps; celui qui fornique, lui, pêche contre son propre corps." (1 Co. 6: 18)

"Aussi Dieu les a-t-il livrés à des passions avilissantes: car leurs fem-

mes ont échangé les rapports naturels pour des rapports contre nature; pareillement les hommes, délaissant l'usage naturel de la femme, ont brûlé le désir les uns pour les autres, perpétrant l'infamie d'homme à homme et recevant en leurs personnes l'inévitable salaire de leur égarement." (Rm., 1: 26-27).

"Quant à la fornication, à l'impureté sous toutes ses formes, ou encore à la cupidité, que leurs noms ne soient même pas prononcés parmi vous... Car, sachez-le bien, ni le fornicateur, ni l'impudique, ni le cupide - qui est un idolâtre - n'ont droit à l'héritage dans le Royaume du Christ et de Dieu." (Ep., 5:3-5)

"Or on sait bien tout ce que produit la chair: fornication, impureté, débauche... orgies, ripailles et choses semblables - et je vous préviens, comme je l'ai déjà fait, que ceux qui commettent ces fautes-là n'hériteront pas du Royaume de Dieu." (Gal., 5:19-21)

Monsieur Desjardins, ce ne sont pas les évêques français qui ont inventé les commandements de Dieu, comme il fallait les dire en français, ils les ont exprimés dans notre langue, en s'inspirant de la Bible.

J.A. Poirier

Ce serait corrompre les enfants que de donner l'éducation sexuelle à l'école

M. Jean Vigneault
rédacteur en chef
La Tribune

plantation de cours d'éducation sexuelle dans nos écoles.

considération l'on ne doit l'accepter.

Je vous remercie de l'article que vous avez fait paraître dans La Tribune du 13 avril dernier, au sujet de l'im-

Vous avez parfaitement raison et j'ajouterais que c'est une corruption systématique pure et simple de nos enfants et pour aucune

L'éducation des enfants appartient en premier lieu aux parents, encore bien plus l'éducation sexuelle; non pas à l'Etat.

Mme Solange
Vaillancourt
Sherbrooke

Une heureuse démarche écologique

M. Richard Hamel
président
C.I.M.P.O.
Magog

marais, d'une importance écologique indéniable dans la région, nous apparaît très pertinente et souhaitable.

Loisir, de la Chasse et de la Pêche ne nous apparaît pas constituer un compromis satisfaisant.

C'est avec un vif intérêt que nous avons pris connaissance du mémoire du Comité d'intégration du marais (Brompton) au Parc Orford que vous avez présenté récemment au ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche.

La Fédération québécoise de la Montagne, comme d'ailleurs plusieurs autres organismes régionaux et nationaux, avait souligné dans le mémoire qu'elle a présenté aux audiences publiques sur le Parc du Mont-Orford au printemps 1979, qu'il était important d'inclure dans le Parc la Zone des marais de Brompton. La solution de Réserve Faunique proposée par le Ministère du

Nous désirons donc vous assurer de notre entier appui à la proposition d'intégration des Marais de Brompton à l'intérieur des limites du Parc.

Soyez assurés de notre entière collaboration.

Le Président
Fédération québécoise
de la montagne
Claude Langlois

Fêtons ensemble le premier mai

Quoi de mieux approprié comme thème cette année que "Le droit au travail". Quand on pense aux usines qui ferment leurs portes, aux coupures de postes etc., beaucoup de gens dans tous les milieux ouvriers sont touchés.

Les syndicats se battent pour essayer de contrer ces fermetures, c'est un travail de longue haleine et nous avons besoin d'appui de d'autres travailleurs et travailleuses, des syndicats et de la population pour faire pression sur les gouvernements en place.

Ensemble nous pourrions sûrement gagner des points importants. Soyons donc solidaires et allons ensemble fêter cette journée qui nous appartient et où nous pourrions parler de ces problèmes qui nous touchent de plus en plus.

Bonne Fête des Travailleurs.
Louise Dubois
Vice-présidente
Service des téléphonistes
STCC, Local 78
Sherbrooke

BARDEAUX DE CEDRE

(fabriqués par nous-mêmes)

★ SERVICE DE LIVRAISON ★

MATÉRIAUX
COTE & BOUCHARD INC.
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
R. R. 1, LENNOXVILLE (819) 567-8055

MISE AU POINT

DANS VOTRE CAHIER PUBLICITAIRE DE HUIT PAGES DANS CE JOURNAL LE

CELERI PASCAL

DE FLORIDE — CANADA NO 1
AURAIT DU SE LIRE:
CANADA NO 2

Dominion

BOWRING


Bonne Fête des Mères. Profitez de cette occasion pour prouver votre amour à la reine de cette superbe figurine Sampaolo avec garniture hauteur. Elle fera merveille sur un meuble

\$40.00

Carrefour de l'Estrie

Nous acceptons les cartes Visa/MasterCard/American Express

On vend la MÈCHE



Ce n'est plus un secret pour personne, à compter du 6 mai prochain, Réjean Pellerin se joindra à l'équipe de coiffeurs pour hommes du Colffurium. Maintenant que nous avons vendu la mèche, il ne vous reste plus qu'à venir rencontrer Réjean au Colffurium.

Colffurium
COIFFURE POUR FEMME ET HOMME
PLACE BELVEDÈRE Tél.: 562-4729

Rabais de 25% sur des valises Caribbea 100® de "Samsonite", chez Sears



un magnifique cadeau à donner...

un magnifique cadeau à recevoir! De construction canadienne, les valises "Samsonite" sont de très haute qualité.

a: Pullman 26" #55942 Rég.: \$110. 82⁵⁰ ch.	c: Fin de semaine 20" #55940 Rég.: 84.50 63²⁵ ch.	e: Valise 3 complets #55944 Rég.: \$121 90⁷⁵ ch.
b: Pullman 24" #55941 Rég.: \$99. 74⁰⁰ ch.	d: Fourre-tout #55943 Rég.: \$54. 40⁵⁰ ch.	

Valises - rayon 14

Les mentions "Rég." ou "Était" de Simpsons-Sears Limitée se rapportent à des prix Sears. Centre commercial Carrefour de l'Estrie à Sherbrooke ouvert de 9.30 à 17.30 du lundi au mercredi, jusqu'à 21.00 le jeudi et le vendredi et de 9.00 à 17.00 le samedi. Prix en vigueur du 28 avril au 2 mai 1981 inclusivement. Appelez le service de commandes téléphoniques 563-9770.

Sears

vous en avez pour votre argent...et plus

Investissement de \$750,000 pour un restaurant québécois spécialisé dans les repas rapides

par Doris Baker

SHERBROOKE — Un groupe de financiers québécois opérant sous la raison sociale Les Restaurants Jean Martin inc. investiront \$750,000 à Sherbrooke pour la construction, à l'angle des rues King et Wellington, d'un établissement de restauration rapide.

La Fédération québécoise des magasins Coop détient la majorité des actions de cette nouvelle entreprise québécoise qui se lance sur le marché de la restauration rapide là, où déjà, les Américains ont posé le pied. "Nous ne voulions pas laisser le monopole de la restauration rapide aux Américains, de dire M. Martin.

C'est pour cette raison que nous avons décidé d'attaquer ce marché où on retrouve des MacDonald, Burger King, etc. etc. Toutefois, nous offrons des services qui n'existent pas dans d'autres restaurants du même type, par exemple, le service rapide de repas complets. Notre marque de commerce est également particulière, tout

est "carre chez nous". Le service de restauration rapide se donnera, la plupart du temps, au premier plancher. Au deuxième étage, l'entreprise prévoit aménager un genre de patio entouré d'une baie vitrée et dont le style pourrait se comparer à celui d'un café terrasse. L'aménagement mobile du deuxième plancher,

contrairement au mobilier fixe du premier étage, permettra de modifier rapidement la physionomie de la salle de façon à permettre la tenue de diverses activités. M. Martin a laissé entendre que les plans et devis devraient être complétés d'ici quelques jours et soumis aux autorités municipales.



(Photo La Tribune par Stéphane Lemire)

Un groupe de financiers québécois opérant sous la raison sociale Les Restaurants Jean Martin inc. investiront \$750,000 à Sherbrooke pour la construction d'un établissement de restauration rapide sur le terrain laissé vacant depuis la démolition de l'hôtel Normandie.

Les travaux de cette bâtisse de deux étages devraient débuter en juin et l'ouverture est prévue pour la fin du mois d'août, début de septembre. Le président de la nouvelle chaîne des restaurants appelée Le Carré Martin, M. Jean Martin, a confirmé à La Tribune, hier, la réalisation prochaine de ce projet sur le terrain laissé vacant depuis la démolition de l'hôtel Normandie.

Troisième maillon

La ville de Sherbrooke constitue le

troisième maillon de cette chaîne formée en 1978 et qui projette pour 1981 de mettre de l'avant un vaste programme d'expansion. Après Sherbrooke, explique M. Martin, l'entreprise songe à s'établir à Longueuil et à St-Hubert pour porter à cinq le nombre de ses établissements au Québec.

"Nous avons construit notre premier restaurant à Trois-Rivières. Nous nous sommes ensuite installés à St-Jean où nous opérons depuis six mois et la prochaine étape sera Sherbrooke", de dire M. Martin.

Nouveau front dans la guerre de la bière

MONTREAL (PC) — Un nouveau front s'est ouvert dans la guerre pour dominer le marché québécois de la bière, où roulent \$400 millions chaque année. C'est une nouvelle-venue américaine qui a déclenché l'attaque. La Budweiser, fabriquée au Québec par la brasserie Labatt, a fait son entrée sur le marché québécois le 6 avril soutenue par du tam-tam promotionnel tous azimuts. S'il faut en croire l'état-major de Labatt, aujourd'hui après trois semaines "la Budweiser semble s'être répandue dans la province comme une traînée de poudre". Les 12.000 épiceries qui vendent de la bière dans la province francophone et les 8.000 bars sont à sec. Afin de remédier à la situation, l'état-major a décidé de doubler son volume de production d'ici mai ou juin pour répondre à la demande. Il se trouve cependant un concurrent sceptique qui prétend que les af-

firmations de Labatt sont "gonflées" et qu'il s'agit d'un "truc publicitaire" pour faire mousser un nouveau produit. Les brasseurs refusent de divulguer leurs chiffres de vente réels "à cause de la concurrence". Mais selon Raymond Boucher, vice-président de la commercialisation chez Labatt, sa compagnie avait prévu se tailler "deux ou trois pour cent du marché" au moment du lancement de la Budweiser. Or cette prévision "semble avoir doublé à six pour cent". Un dirigeant d'une brasserie québécoise concurrente doute que la Budweiser de Labatt coule à flots. "Il est impossible, dit-il, qu'ils ne sachent puisqu'ils ne disposent pas encore de leurs propres rapports des ventes. C'est beaucoup trop tôt. Comment peuvent-ils connaître leur part du marché alors qu'ils n'ont pas accès à nos chiffres?"

Locomotives Bombardier fabriquées en Allemagne

MONTREAL (PC) — La Division des matériels ferroviaires et diesel de la société montréalaise Bombardier et la Division des systèmes ferroviaires de Krauss Maffei AG, de Munich, ont conclu une entente accordant à la société allemande une licence pour la fabrication en Allemagne de locomotives diesel-électriques de conception Bombardier. Un communiqué de la société montréalaise précise qu'en contrepartie, Bombardier se familiarisera avec la technologie de pointe de Krauss Maffei dans le domaine ferroviaire.



DENIS FRENIERE

Le Conseil d'administration de Credit Industriel Desjardins Inc. annonce qu'il a désigné lors de sa réunion du 16 mars 1981, monsieur Denis Frenière comme président du Conseil. Monsieur Frenière remplace, à ce titre, monsieur Raymond Bois nommé récemment président de la Confédération des Caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec. Monsieur Frenière, administrateur de la compagnie depuis 1977, était secrétaire du Conseil, il est directeur général de la Fédération des Caisses populaires Desjardins de Richelieu Yamaska et membre du Conseil d'administration et du Comité exécutif de la Confédération des Caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec et de la Caisse Centrale Desjardins du Québec. Credit Industriel Desjardins Inc. est une institution du Mouvement des Caisses populaires et d'économie Desjardins spécialisée dans le financement d'entreprises commerciales, industrielles ou agricoles.

SUPER SPECIAL

RCA

26" Modèle 1981

Prix sugg. \$869.95

SPÉC.

\$679.

Garantie de 3 ans pièces et main-d'oeuvre

GER-620
GER-630

• 100% transistorisé • syntonisation électronique, etc.

Acceptons votre TV en échange.

Vaillancourt TV

1030 est. rue King
Sherbrooke.
Tél.: 567-4074
65937x

Leo Perrault

les papiers peints

1200

modèles en magasin

Gilles Cyr

Richard Doye

APPORTEZ LES AVEC VOUS IMMÉDIATEMENT

La peinture de qualité

Paul Bruch

Richard Lafontaine

decor n.w. L'Excellence en Peinture

156 WELLINGTON NORD — SHERBROOKE 565-8484

Roger Dubois

Michel Massy

Wayne Fortin

A Pour l'Amour de la Musique

CITE-FM

FM

102.7

SHERBROOKE 96.1

Vivre en 81

Eveilthon: la moitié de la somme recueillie ira aux élèves handicapés

SHERBROOKE (MR) — "C'est merveilleux de voir des jeunes sensibilisés aux besoins de leurs confrères moins choyés."

Telle est la réflexion de Mme Huguette Gingras, l'une des grandes réalisatrices de l'Eveillethon, à ce niveau, a été la création du centre Le Tourret. Parmi les cas soumis

Les \$1.000 déjà recueillis sont le fruit de 15 élèves seulement, aux dires de M. Dion, alors qu'il se trouvent quelque 90 participants au total, ce qui fait dire à M. Dion que, si le Séminaire n'atteint pas son objectif de \$10.000, il ne devrait pas se trouver trop en-dessous de cet objectif.

L'Eveillethon verra les jeunes suivre leurs cours réguliers, dans la journée de vendredi, le premier mai, puis, après le souper, les participants reviendront au Séminaire pour passer une partie de la soirée à regarder un film, ainsi qu'une démonstration de karaté, avant d'entreprendre une série de compétitions de volleyball et de basketball qui devraient les tenir éveillés jusqu'à l'heure de la messe, le lendemain matin, samedi, à 7 heures.



(Photo La Tribune par Doug Gerrish) Mme Huguette Gingras et M. Skip Dion sont confiants dans la réussite de l'Eveillethon qui se tiendra au Séminaire de Sherbrooke.

pression donnée au Séminaire de Sherbrooke avant la tenue, vendredi prochain, du grand Eveilthon auquel doit participer le Séminaire.

Ce grand Eveilthon permettra, si les ambitions des élèves du Séminaire se réalisent, d'amasser quelque \$10.000 dont la moitié ira à des élèves handicapés de la région de Sherbrooke.

Ainsi que le rappelle Mme Huguette Gingras, les élèves handicapés ont pendant longtemps été victimes d'une organisation mal planifiée au point de vue scolaire, souffrant en particulier d'une dispersion déplorable, jusqu'au moment où des parents, en collaboration avec les autorités scolaires régionales, ont exercé des pressions afin que soient mieux planifiés les services aux élèves handicapés.

à l'attention du Séminaire de Sherbrooke pour la distribution des fonds recueillis pour les handicapés, se trouvent deux projets spécifiques pour Le Tourret, l'achat d'un appareil pour enfants incapables de parler à cause d'un handicap, puis l'achat de jeux d'intérieur pour les élèves.

Selon l'organisateur de l'Eveillethon au Séminaire, M. Skip Dion, les élèves ont déjà présentement amassé la somme de \$1.000 pour l'Eveillethon au cours duquel les élèves participants devront rester éveillés durant 24 heures. Pour ce faire, ils sont commandités.

La moitié des fonds amassés qui restera aux étudiants du Séminaire servira à l'achat d'équipements pour la salle de récréation, entre autres des tables. Les équipements dont disposent actuellement les élèves sont rares et mal en point, semble-t-il.

L'Eveillethon est un événement pan-canadien qui se tient dans une institution par province dans le but d'inciter l'engagement social des élèves et d'aider à des œuvres diverses choisies par les étudiants eux-mêmes.

Le patron de l'Eveillethon est le premier ministre Pierre Trudeau.

Chapiteau: opération charme des coopératives d'habitation de l'Estrie

par Gilles Fisette

SHERBROOKE — Disant représenter la solution idéale pour tous les gens qui ont des problèmes de logement, les coopératives d'habitation de l'Estrie viennent d'entreprendre une "opération charme" auprès de la population.

"Maintenant qu'elles sont plus solidement établies, on se doit de faire connaître les coops d'habitation, le remède aux problèmes de logement qui sont sans cesse plus importants surtout lorsqu'on pense en termes de rareté, de hausse des coûts du loyer et du chauffage et de difficile relation propriétaires-locataires.

Il faut que l'idée du coopératisme se répande et puisse rejoindre un nombre sans cesse plus grand de gens", dit Richard Goyette, un membre responsable de l'information à la Fédération des Cantons de l'Est des coopératives d'habitation.

C'est pourquoi, hier après-midi, face à l'école Ste-Thérèse (la dernière-née des coops d'habitation), on procédait au lancement de Chapiteau. "Chapiteau, c'est d'abord la bible de la coopération en habitation, le "tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur les coopératives d'habitation sans jamais oser le demander".

Chapiteau, c'est une brochure de 48 pages qui fait le tour du sujet: témoignages de membres, définition d'une coopérative d'habitation, historique des coopératives des années 1940 à 1972, petite histoire des actuelles coopératives, la façon de fonder une coopérative, la définition de la Fédération des coopératives et l'avenir du mouvement coopératif en habitation.

Cette brochure, tirée à plus de 6.000 exemplaires, sera distribuée un peu partout, aux membres des coopératives et des organismes sociaux et aux membres des caisses populaires.

"Mais Chapiteau, ce n'est pas qu'un journal. C'est aussi le moment où les familles de Sherbrooke et de la région des Cantons de l'Est se voient ouvrir les portes des coopératives d'habitation.

tion populaire. C'est aussi l'occasion pour ces familles d'habiter un logement dans une de ces coopératives. C'est finalement le lieu pour décrire, raconter, dire comment on vit dans une coopérative d'habitation populaire. Nous sommes trois cents aujourd'hui. Combien serons-nous le premier juillet? Quatre cents, cinq cents?", rajoute Jean-Bernard Gagné, le président de la Fédération.

Chapiteau est donc une campagne de publicité visant à promouvoir le recrutement de membres et, puisque le nombre de logements appartenant à des coops est quand même limité, à inciter la formation de nouvelles coops.

Besoin d'argent

"Mais il n'y a qu'une seule ombre au tableau: l'aide gouvernementale à l'acquisition et à la rénovation de logement. Cette année, le budget que le gouvernement alloue est demeuré le même alors que le mouvement s'étend et que les besoins accroissent.

Il faudra que le gouvernement réalise que les coopératives d'habitation répondent aux besoins des Québécois et, à ce titre, qu'elles ont droit à cette aide au même titre que l'aide que l'on vient d'accorder aux gens qui s'achètent une maison", estime Jacques Pelletier, le président de la Coopération d'habitation des Cantons de l'Est.

Par ailleurs, signalons que la Coopération d'habitation populaire de Ste-Thérèse, une coopérative d'habitation pour personnes du troisième âge, aura bientôt un toit pour loger au moins 23 de ses membres puisque la transformation de l'école du même nom en une maison à logements multiples va bon train. Le contracteur qui assure

me les travaux promet de livrer le produit pour le premier juillet sinon il s'engage à loger ces gens à ses frais.

Actuellement, il y a huit coopératives d'habitation. Plusieurs autres seraient en formation. Les huit coopératives possèdent ensemble 323 logements tandis que SHAPO, la Société d'habitation populaire, un organisme créé par les coopératives afin de créer une banque de logements que pourra acquérir plus tard une coopérative, au fur et à mesure de ses possibilités, possède 253 logements.

Ces coopératives sont la Coopération d'habitation du Possible qui est riche de 36 logements, la Coopération d'habitation Le Communord (1 logement), la Coopération d'habitation des Cantons de l'Est (197 logements), la Coopération d'habitation l'Entraide de Magog (12 logements), la Coopération d'habitation du Vieux-Sherbrooke (10 logements), la Coopération d'habitation du Grand-Portage (44 logements) et la Coopération d'habitation populaire de Ste-Thérèse (23 logements).

CLAUDE PAYETTE INC.
30, Wellington nord
Sherbrooke 565-8885



NETTOYAGE A LA VAPEUR DE TAPIS ET MEUBLES REMBOURRES
Service professionnel assuré par une main-d'oeuvre des plus compétentes.
Aussi: LOCATION DE MACHINE A LA VAPEUR DE RENDEMENT PROFESSIONNEL
TAPIS V.N. Inc.
563-4736 1495 King est. Sherbrooke

L'ENTREPOSAGE
UNE ECONOMIE PROFITABLE
Gratuit Service de cueillette pour J.Sherbrooke immédiat.

PREMIER FOURRURE
422, KING EST, SHERBROOKE, 562-9738

Du confort plein d'allure...
de **AIR STEP**
5 COLORIS DERNIER CRI
SEULEMENT \$36⁰⁰
Une allure mode pétillante toute en confort avec son intérieur nature si agréable, son empeigne pleine largeur, sa semelle intérieure légèrement coussinée et un talon de liège si léger. Offrez-vous en une paire... et bonne marche!
Harice Roy
Edifice Continental, coin King et Wellington
Au grand centre-ville Sherbrooke

Bien entreposées, vos fourrures resteront belles et fidèles de longues années
Tous les services - Livraison gratuite
562-4006
Une maison de confiance depuis 1909
J.A. ROBERT
1084, King ouest - Sherbrooke

OU EST LA... PARTOUT AU QUEBEC
NINA RICCI *La Femme*
CHRISTIAN DIOR
PLAYBOY
MENRAD
Versailles
Sophia Loren
Optique Laurentienne
MONTREAL 625, Président Kennedy, 844-8104
VILLE ST-LAURENT Place Vertu, 331-4041
DORVAL Le Dorval Garden Center, 631-3300
ST-JEAN-RICHELIEU Carrefour Richelieu, 348-7381
ST-JEROME Centre Carrefour du Nord 436-3080
ROSEBURE Place Rosebure, 621-0090
ST-HYACINTHE Centre Cascades, St-Hyacinthe, 774-5001
SHERBROOKE Carrefour de l'Estrie 563-4431
GATINEAU Les Promenades Outaouais 1-819-566-1870/2840

TRIBE 21 VOUS
ECHOS DU WESTERN
Dimanche 9 heures
André Breton

Le traitement des maires et des conseillers municipaux pourra être augmenté de 6%

QUÉBEC (PC) — Au cours du prochain exercice financier, les maires et conseillers des municipalités du Québec auront droit à une augmentation de six pour cent de leur traitement.

C'est ce qu'indique le sous-ministre des Affaires municipales, M. Patrick Kenniff, dans une lettre circulaire qu'il a fait parvenir à tous les secrétaires-trésoriers et greffiers des municipalités de la province.

Cette procédure est conforme

aux dispositions de la loi 105 "modifiant certaines dispositions législatives concernant la démocratie et la rémunération des élus dans les municipalités".

Les calculs effectués par les fonctionnaires du ministère ont permis de fixer à six pour cent le pourcentage d'augmentation pour 1981 accordé aux maires et conseillers, dont les salaires sont directement proportionnels à l'importance de la population de la municipalité qu'ils représentent.

Une trentaine de députés du PQ assermentés au salon bleu

QUÉBEC (PC) — Une trentaine de députés du PQ élus le 13 avril dernier, dont le premier ministre Lévesque, seront assermentés aujourd'hui même au salon bleu de l'Assemblée nationale par le secrétaire général de celle-ci, M. René Blondin.

Comme ils l'avaient fait en 1976, les députés

prêteront le serment d'allégeance par groupe régional et profiteront de la circonstance pour expliquer les principaux dossiers et priorités de leur région.

A 11 heures, les 12 députés de la région de Québec se rencontreront au salon bleu. Peu après le dîner, ils seront sui-

vis par leurs quatre collègues de l'Île Jésus et les 13 élus de la rive sud de Montréal.

Quant aux députés libéraux, ils doivent se réunir aujourd'hui et demain à Montréal et c'est là qu'ils décideront de la marche à suivre.

Pour le premier ministre, il prêtera serment pour la cinquième fois depuis son entrée sur la scène politique en 1960. Il a été élu en 1960, 1962 et 1966 avant de subir la défaite aux scrutins de 1970 et 1973.

M. Lévesque a repris son siège à l'Assemblée nationale après les élections du 15 novembre 1976 et les citoyens du comté de Taillon, au sud de Montréal, lui ont renouvelé leur confiance le 13 avril dernier.

Journée d'études des permanents de la FTQ

MONTREAL (PC) — Les 30 employés permanents de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) ont tenu une journée d'études, hier, pour protester contre "l'intransigeance de la partie patronale qui refuse de négocier véritablement depuis plusieurs semaines".

Ce syndicat, qui se trouve dans la situation paradoxale d'être affilié à son propre employeur, menace d'avoir recours à d'autres moyens de pressions au cours des prochaines semaines si aucun débloqué ne se produit dans les négociations.

Dans une entrevue téléphonique avec La Presse Canadienne, le président de l'unité de négociations, M. Normand Caron, a expliqué que son syndicat n'en était pas "à une contradiction près" en négociant avec son propre employeur, qui se trouve en même temps la centrale syndicale à laquelle la section locale est affiliée.

Le mode de paiement de l'augmentation salariale de trois pour cent pour la nouvelle convention collective (1981), acceptée par les deux parties, est au centre du litige.

Le syndicat réclame de la partie patronale qu'elle verse à tous les employés, qui reçoivent entre \$15.000 et \$25.000 par année, un montant fixe en guise d'augmentation qui correspondrait à la hausse moyenne pour les employés.

L'espace aérien rapatrié

QUÉBEC (PC) — L'espace aérien de l'Est du Québec, présentement sous le contrôle de l'aéroport de Moncton, au Nouveau-Brunswick, sera intégré au territoire du Québec dans la troisième phase du programme de "rapatriement" de l'espace aérien.

C'est ce qui ressort des informations fournies en fin de semaine par le directeur général de l'aéronautique civile au Canada, M. Pierre E. Arpin, devant les délégués au congrès annuel de l'Association des gens de l'air du Québec (AGAQ).

Retour au travail des médecins de l'Abitibi ?

ROUYN-NORANDA (PC) — Les médecins de l'Abitibi promettent de retourner au travail, jeudi, si le gouvernement approuve la solution proposée dans le rapport Gendron.

Au cours d'une entrevue, le Dr. Achille Ju-neau, directeur des ser-

vices professionnels du Centre hospitalier Rouyn-Noranda, a déclaré que les médecins de l'Abitibi appuyaient fortement le contenu du rapport Gendron. Toutefois, devait-il ajouter, "personne ne retournera au travail avant qu'on ait approuvé officiellement le rapport".

En vertu de l'entente proposée, les médecins recevraient \$15.000 par année, exempts d'impôts, en frais divers et une semaine de perfectionnement dans une grande ville, aux frais

du gouvernement. Le cabinet Lévesque doit prendre une décision concernant le rapport Gendron au cours d'une réunion, mercredi.

Enfouissement sanitaire: décision à venir de Léger

MONTREAL (PC) — Le ministre de l'Environnement, M. Marcel Léger, espère prendre une décision la semaine prochaine au sujet du site de la future usine d'enfouissement des déchets toxiques.

Au cours de l'inauguration du centre de recyclage des déchets Hochelaga-Maisonneuve, M. Léger a déclaré que cette usine était une des priorités du gouvernement Lévesque. Le centre de recyclage des déchets traitera environ 400 tonnes de déchets de toutes sortes par mois.

Pour l'instant, il existe deux possibilités pour localiser cette usine de \$30 millions.

BARDEAUX DE CEDRE

(fabriqués par nous-mêmes)

★ SERVICE DE LIVRAISON ★

MATÉRIAUX COTE & BOUCHARD INC.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

R.R. 1, LENNOXVILLE (819) 567-8055

La Voix de l'Est

Le quotidien de Granby maintenant en vente tous les jours à la Tabagie King, 2249 King ouest. (centre d'achats King ouest) Sherbrooke

Georges Abdalla, prop. 567-2536

RALLYE TIERS-MONDE ÉCOLOGIQUE

MANIFESTATION POUR UNE TERRE HABITABLE

LE SAMEDI, 9 MAI '81

RALLYE TIERS-MONDE ESTRIE INC. 101, ST-ROCH, SHERBROOKE, QC J1H 2E2 - 562-6000

AVIS AUX BUREAUX D'AFFAIRES ET P.M.E. DE LA REGION

Notre bureau de secrétariat professionnel vous offre les services suivants:

- Dactylographie
- Téléphone
- Photocopies
- Dictaphone, etc.

Profitez de notre bureau entièrement équipé. Nos secrétaires sont bilingues et rapides.

Tarif horaire ou au contrat

3185 Faucamp, Sherbrooke, Qué. J1K 2V7 TEL: 566-2646

Régie des permis d'alcool du Québec

AVIS DEMANDE DE PERMIS D'ALCOOL

Selon la Loi sur les permis d'alcool, toute personne, société ou groupement de personnes visé dans l'article 60 du Code de procédure civile peut, par écrit motivé, assentiment et transmis à la Régie, s'opposer à une demande de permis formulée au nom des personnes ci-après énumérées, dans les quinze jours de la publication du présent avis ou intervenir en faveur de la demande s'il y a eu opposition dans les trente jours de la publication de cet avis.

Cette opposition ou intervention doit être adressée à la Régie des permis d'alcool du Québec, 1^{er} est. rue Notre-Dame, suite 9.200, Montréal, Québec H2Y 1B6 accompagnée du certificat de recommandation postale attestant de son envoi au requérant ou à son procureur conformément à l'article 10 du règlement sur la procédure applicable devant la Régie des permis d'alcool du Québec.

NOM DU REQUÉRANT	NATURE DE LA DEMANDE	ENDROIT D'EXPLOITATION
Cité St-François	92506 CANADA LTEE (1) bar	3331 King est
Restaurant Mon Oncle	Antoine	FLEURIMONT (s.d.)
Cité Sherbrooke	Chaldes Inc. La Brasserie Seigneurie	14 Leger SHERBROOKE (cité)

Autorisation spectacles dans brasserie (1) brasseries additionnelle

Le président et directeur général Ghislain K. Laflamme, avocat

Un beau principe de conservation d'énergie!

Stores décoratifs

En habillant vos fenêtres de stores décoratifs, vous pouvez apprivoiser la lumière. Le jour vous économisez le chauffage en laissant pénétrer les rayons du soleil et le soir les stores décoratifs évitent que la chaleur se disperse.

Stores "Bali"

59³⁵ à 487²⁵ ch.

Voilà une façon originale d'habiller les fenêtres de votre foyer! Ces stores à lamelles étroites sont faciles d'entretien. Ils peuvent être fixés à la hauteur désirée. Ils vous sont offerts dans une gamme de coloris décoratifs que vous pouvez harmoniser. Environ 24" à 120".

Stores faits sur mesures

15¹⁰ à 658⁰⁰ ch.

Votre maison est dotée de fenêtres aux dimensions peu communes? Eaton vous propose de faire des stores qui s'y adaptent. Grand choix de matériaux dont le fibre de verre, vinyle, jute texturisé, coton, tissu bouclé ou texturisé. Choix d'extrémités unies, ourlées, frangées ou festonnées. Nombreux coloris. Environ 15" à 144".

Stores "Vertiflex"

87¹⁰ à 1584⁶⁵ ch.

Parez vos fenêtres des stores "Vertiflex" à lamelles verticales. Ces stores vous sont offerts dans une grande variété de textures et de coloris. Ils sont faciles d'entretien (il vous suffit de les passer à l'aspirateur ou de les laver à l'eau savonneuse). Environ 36" x 168"

Stores "Haddon Hall" Eaton prêts à poser

Les stores "Suprême" sont exclusifs à Eaton, ils sont faits de fibre de verre laminée d'aluminium et isolée de vinyle "Thermoban". Blanc ou ivoire. Supports fournis.

Dimensions approximatives	Unis		Frangés	
	Prix courant Eaton		Prix courant Eaton	
27" x 58"	16.49		23.49	
30" x 70"	16.99		24.99	
36" x 70"	16.99		24.99	
42" x 70"	20.99		30.99	
48" x 70"	24.99		34.99	
54" x 70"	28.99		39.99	
63" x 70"	46.99		58.99	
72" x 70"	52.99		65.99	

Stores "Samoa" en bois tissé

86⁹⁰ à 806⁸⁰

Donnez un cachet naturel à votre intérieur, remplacez vos tentures traditionnelles par ces stores en bois tissé. Ils peuvent servir de cloison ou remplacer des portes pliantes. Ils sont munis d'un mécanisme auto-bloquant qui vous permet de les fixer à la hauteur désirée. Vaste choix de coloris et de motifs. Choix de cantonnières unies ou festonnées. Environ 30" à 144".

Cantonnières en sus: Département 267

Eaton, Carrefour de l'Estrie
Achat en personne seulement.

EATON



TONDEUSES LAWNBOY

SCIES A CHAÎNE HOMELITE

En vente chez **LOCATION MARTINEAU**

569-9548

LOUEZ DE TOUT

Près de 800 exposants au Salon du livre de Québec

QUÉBEC (PC) — Le 10^{ème} Salon international du livre de Québec, qui se tiendra du 28 avril au 3 mai, rassemblera dans la capitale québécoise près de 800 exposants d'une douzaine de pays sous le thème "Le livre à l'heure des communications".

Quelque 100.000 volumes repartis dans 300 stands seront mis à la disposition du public par les éditeurs d'Afrique du Sud, de la République fédérale d'Allemagne, de Grande-Bretagne, d'Italie, du Mexique, de Suisse et d'Union soviétique.

A cette occasion, une émission spéciale transatlantique sera présentée au Québec en direct en même temps qu'à Paris.

Les techniciens de Radio-Québec, la chaîne culturelle d'Etat, et la première chaîne de télévision française (TF-1), diffuseront l'émission "La rage de lire". Cette émission sera retransmise par le satellite expérimental de communication franco-allemand "Symphonie".

Outre cette manifestation patronnée par le ministère provincial des Communications, le salon donnera lieu à de nombreux colloques sur le même thème.

Meilleurs reportages à la radio et à la télé

MONTREAL (PC) — Au cours de sa réunion annuelle, en fin de semaine, la section québécoise de l'Association canadienne des directeurs de l'information en radio-télévision a remis ses prix Charles-Edwards et Dan-MacArthur pour 1980.

Dans la section télévision, le prix Charles-Edwards est allé à Télé-Métropole pour une série de trois reportages de Yolande Lécuyer sur les malaises de l'industrie du textile au Québec.

Le prix Dan-MacArthur est allé à CHEM-TV, de Trois-Rivières, pour un reportage-enquête de Louis Cloutier sur la recrudescence des vols par effraction dans la région de Trois-Rivières.

Dans la section radio, Radio-Mutuel a remporté le prix Charles-Edwards pour un reportage de Christian Tortora sur le tremblement de terre d'El Asnam.

Un numéro spécial de Québec Presse

MONTREAL (PC) — A l'occasion de la fête des travailleurs, le premier mai, un numéro unique de l'hebdomadaire défunt Québec-Press sera mis en vente partout au Québec.

Tiré à 37.000 exemplaires, ce numéro spécial de 48 pages a été rédigé par l'ancienne équipe de rédaction de cet hebdomadaire, publié entre 1970 et 1974.

LE PROVENCAL
Cuisine française
Ouvert tous les jours
5156, boul. Bourque
Rock Forest
Res. (819) 864-9124

LOUER DE TOUT
589-9548
LOCATION MARTINEAU
2458 ouest, rue King
Laveuse à vapeur pour tapis
Distributeur Honda Homelite
Bosch Lawn Boy



Précieux auxiliaires à prix spéciaux

50.00 de rabais
Réfrigérateur sans givre Moffat
Prix courant Eaton 719.95

669⁹⁵ ch.

Un modèle spacieux offert à prix très avantageux! Contenance de 453 l (16 pi. cu.) avec compartiment congélateur pouvant contenir 63.50 kg d'aliments. Réfrigérateur à 2 clayettes réglables à 10 positions et une fixe, bac à viande, 2 légumes, casier à oeufs, porte avec garde-beurre réglable et casier à fromage. Congélateur à clayette rabattable et bac à glaçons. Porte à garniture verticale, roulette. Blanc. Dim. app. 163.8 cm x 76.2 cm x 77.5 cm. Modèle MRF 1671 W. Couleur amande 10.00 en sus.

Rayon 259.

40.00 de rabais
Cuisinière électrique Moffat 30"
Prix courant Eaton 539.95

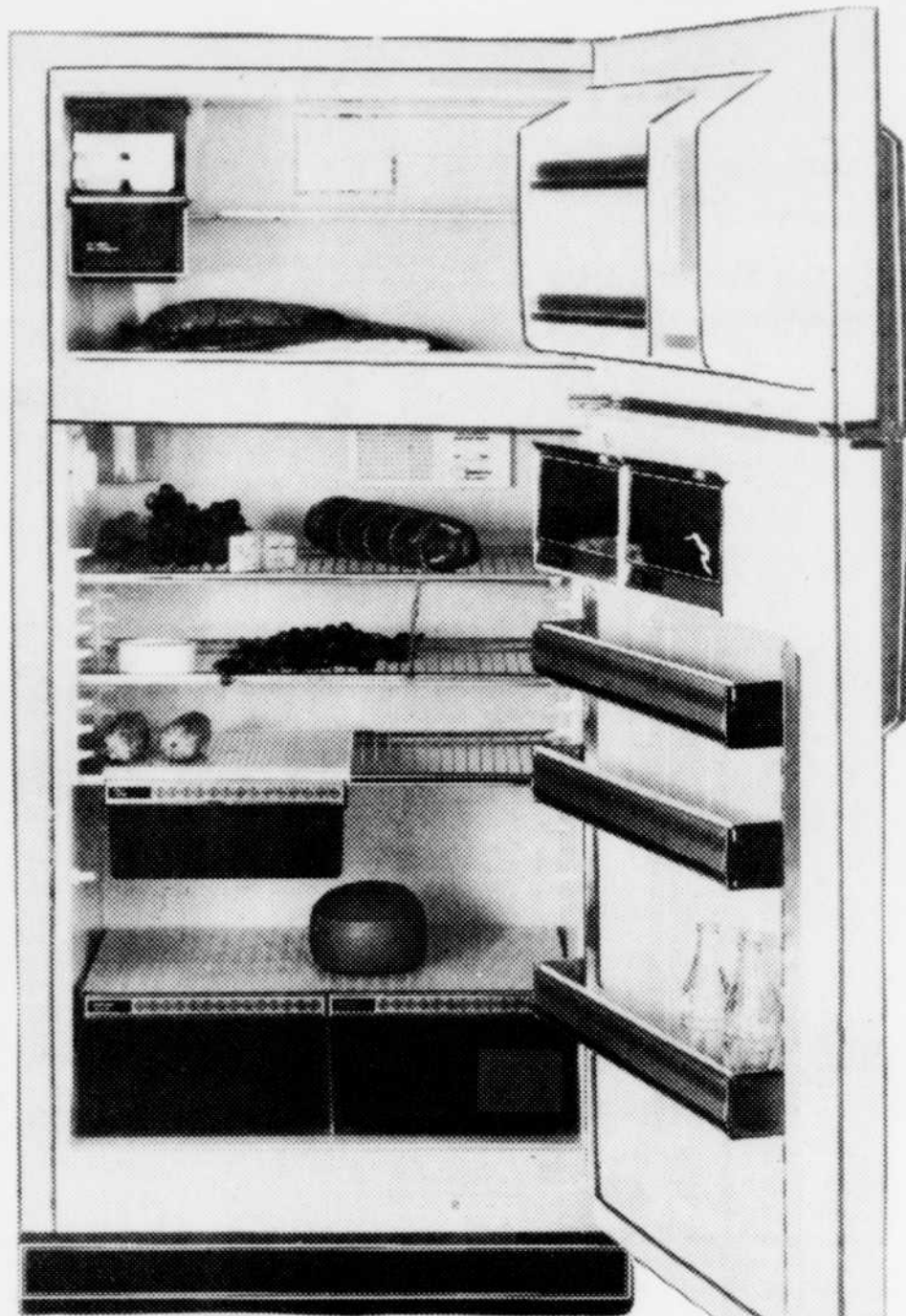
499⁹⁵ ch.

Cette cuisinière facile d'entretien présente une foule de caractéristiques des plus utiles: tableau de commande avec verre, éclairage sur le dessus, cadran à lecture directe et minuterie, commandes à degrés de chaleur, infinis, deux prises de courant dont une avec minuterie éléments de surface "Deluxe" et tiroir de rangement pleine largeur. Dim. app. 120.6 cm x 76.2 cm x 70.5 cm. Blanc. Modèle MSM 7359W. Couleurs amande 10.00 en sus.

Non représenté: 50.00 de rabais - cuisinière Moffat, semblable à celle ci-dessus mais avec four autonettoyant. Blanc. Modèle MSS 7359W. Prix courant Eaton 729.95

679⁹⁵ ch.

Couleur amande 10.00 en sus.
Rayon 256.



50.00 de rabais
Lave-vaisselle Kitchen Aid à encastrer
Prix courant Eaton 684.95

634⁹⁵

Laissez le lavage de vaisselle à Kitchen Aid et gardez votre temps pour des occupations plus passionnantes. L'économiseur d'énergie des lave-vaisselle Kitchen Aid vous permet d'abaisser le chauffe-eau à 49° et d'obtenir quand même de la vaisselle propre. Modèle "Custom" à 2 cycles: lavage régulier, rinçage d'attente. Voyant lumineux "température hygiénique". Cuve de lavage en porcelaine sur acier "Tridura". Distributeur de détergent et d'agent de rinçage. Filtre en acier inoxydable à action autonettoyante. Modèle KDC-19W.

Non représenté: Modèle "Imperial" KDI-19W à encastrer. 3 cycles: trempage - récurage, lavage régulier, rinçage d'attente. Blanc.

Modèle "Superba" KDS-19W à encastrer. 7 cycles. Blanc. Prix Eaton 779.95 ch.

Panneaux de couleur 10.00 en sus.
Eaton, Carrefour de l'Estrie. Rayon 256, 259, 258.

Du nouveau chez Eaton! Panasonic se lance dans le grand ménage

Aspirateur-chariot à prix spécial

Prix courant Eaton 359.95
Prix Eaton

319⁹⁵ l'ens.

Résultats d'incessantes recherches les nouveaux aspirateurs Panasonic sont vraiment à l'avant-garde de leur temps. Le puissant modèle chariot à fonctionnement très silencieux allie sa légèreté et sa maniabilité à la souplesse de l'aspirateur vertical. Son réglage de succion électronique à 4 vitesses vous permet de choisir la puissance dont vous avez besoin pour les rideaux, les meubles ou les tapis. L'agitateur en acier de 30 cm (12 po) est encastré dans un boîtier robuste et comprend des brosses de nylon amovibles. Le porte-accessoires placé à l'arrière contient des brosses pour époussetage, capitonnage, nettoyage des murs et parquets ainsi qu'une buse passe-partout. Rebobinage automatique du cordon et indicateur de remplissage. Requiert des sacs de type "C". Modèle MC-883.

Porte-accessoires encastré à l'arrière
Aspirateur vertical à prix spécial

Prix courant Eaton 269.95
Prix Eaton

229⁹⁵ ch.

Ce puissant appareil des plus légers fonctionne très silencieusement et consomme peu d'énergie. Réglage de succion électronique à 3 vitesses. Agitateur en acier de 30 cm (12 po) à brosses de nylon amovibles. Côtés découpés de façon à faciliter le nettoyage des plinthes. Sa conception étudiée en assure la longue durée. Indicateur de remplissage et disposition d'éclairage. Requiert des sacs de type "U". Modèle MC-663. Non représenté. Jeux de 8 accessoires. Modèle MC-660AD Prix Eaton 49.95 l'ens. Eaton au Carrefour de l'Estrie. Rayon 258. Venez ou téléphonez, 563-9555.



EATON